

POLITIQUE

La République rend hommage à Issoze Ngondet

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

UNE matinée plutôt sombre pour la République qui a rendu un dernier hommage à l'ancien Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet, décédé le 11 juin dernier. Les institutions constitutionnelles, le corps diplomatique, le gouvernement, les partis politiques se sont inclinés hier devant la dépouille du natif de Makokou.

Un véritable ballet républicain auquel ont assisté veuve, enfants, parents, amis et connaissances de ce "grand commis" de l'État. Lequel a été élevé, à titre posthume par le Grand chancelier des Ordres nationaux, au rang de Grand officier de l'Ordre national du mérite gabonais.

Au nombre des institutions représentées, l'Assemblée nationale à laquelle il appartenait en tant que député du 1er siège de la commune de Makokou. Ses collègues, conduits par leur président Faustin Boukoubi, n'ont pas eu assez de mots pour décrire la consternation qui les habite, et vanter les valeurs qu'incarnait



Photo: Martina ADA Metouile

Issoze Ngondet a été décoré de la Médaille d'or de l'Assemblée nationale à titre posthume.

l'illustre disparu.

En signant le livre de condoléances, le président de l'Assemblée nationale a écrit qu'il garde de son ancien collègue, le souvenir d'un "député adulé par vos populations, apprécié de vos collègues qui restent pantois devant votre départ prématuré. Notre pays pleure un de ses fils les plus valeureux entièrement impliqué dans son rayonnement". C'est en reconnaissance de ce mérite que feu Emmanuel Issoze Ngondet a été décoré de la Médaille d'or de

l'Assemblée nationale.

Pour sa part, le gouvernement n'a pas dérogé à la règle à l'endroit de cet ancien Premier ministre. Au nom de son équipe, son successeur Julien Nkoghe Bekale a prononcé une oraison funèbre retraçant le parcours et les qualités de l'homme. "Va et repose en paix, toi le diplomate brillant, l'homme politique de premier rang, l'homme du peuple. Veille sur ta famille et sur le Gabon", a dit le chef du gouvernement particulièrement attristé.

« Dans les fonctions qu'il a occupées, il n'a pas fait honte à notre pays »

C'EST Casimir Oye Mba qui a parlé en son propre nom, et en ceux de Paulin Obame Nguema et Raymond Ndong Sima.



Photo: Martina ADA Metouile

L'hommage des anciens Premiers ministres.

Propos recueillis par M.A.M
Libreville/Gabon

"En ce qui me concerne personnellement, je dirai que j'ai connu Monsieur Issoze Ngondet quand j'étais ministre des Affaires étrangères et lui à l'époque, il était 1er conseiller de l'ambassade du Gabon en Allemagne, avec Sylvestre Ratanga comme

ambassadeur. C'est Monsieur Sylvestre Ratanga, je dois le dire, qui me l'a présenté. Après, le président Omar Bongo l'a nommé directeur Europe au ministère des Affaires étrangères. Et puis, il a fait la grande carrière diplomatique que tout le monde connaît. Il a été ambassadeur, notamment en Corée du Sud, à Addis-Abeba (Éthiopie), à New York aux Nations unies, et puis il est devenu ministre et il a terminé comme ministre des Affaires étrangères, et enfin Premier ministre.

Je n'ai pas beaucoup travaillé avec lui, mais je retiens de lui que c'était un grand commis de l'État, qu'il a servi son pays de manière dévouée, avec abnégation. Et, pour me résumer, je dirai que c'est pour cela que je suis venu spécialement lui rendre hommage, étant un de ses lointains prédécesseurs. Je suis venu lui rendre hommage parce que, dans les fonctions qu'il a occupées, aussi bien administratives que politiques, j'affirme personnellement qu'il n'a pas fait honte à notre pays. Il a essayé de faire ce que raisonnablement, un bon Gabonais pouvait faire. A ce titre, il mérite notre hommage et j'espère qu'il servira d'exemple aux plus jeunes".

Teddy OSSEY*

*Chroniqueur

Entre nous soit dit

Faisons rimer loi et morale !

NOTRE cher pays le Gabon est traversé ces derniers jours par une onde de choc extrêmement clivante. On pourrait s'étonner de la pertinence et de l'urgence de l'agenda, pour ramener à la surface cette lame de fond, dont l'éruption dévastatrice s'est vite transformée en tsunami au sein de notre société.

On y trouve du tout. Du juridisme le plus vertigineux, en passant par une guerre sémantique étourdissante, sans oublier les convictions orthodoxes inébranlables. En voulant une révision du Code pénal, le gouvernement a-t-il pris la mesure d'analyser ou la précaution d'envisager l'extrême sensibilité de cet alinéa 5 de l'article 402 qu'il fallait extirper ?

Le problème qui se pose aujourd'hui, c'est que la perception même du projet gouvernemental a changé de nature. La dépenalisation s'est muée en légalisation. Le fait de droit a été travesti

en dépravation de mœurs. Dès cet instant, les passions se sont davantage cristallisées. Et comme, pour rajouter à la complexité du débat posé, voilà que les uns et les autres, pour mieux défendre leur cause, nous ramènent des thèses parmi les plus antinomiques et irréconciliables. La tradition et la religion sont évoquées par là. Ailleurs, les arguments se nourrissent des principes inaliénables d'égalité et de liberté de droits humains. Le tout auréolé de modernité et de conformité à l'air du temps. Pour les salafistes intransigeants, la dépenalisation est la première étape qui conduira par la suite à toutes les transgressions.

Si pour beaucoup de gens, ce fait de droit est perçu comme une avancée, car consacrant l'égalité entre tous, soyons heureux, que ces légions de croisés et ces hordes d'intégristes ne s'affrontent pour l'instant, que sur les réseaux

sociaux et d'autres vecteurs à sensation.

Comment taire le fait évident, que pour les contempteurs du Premier ministre, cette question extrêmement délicate soit une aubaine extraordinaire ? La providence aura été généreuse par cette offrande, qui est une pierre de plus et exceptionnellement préminente à planter dans le jardin de Julien Nkoghe Bekale. Le Sénat, finalement, aura fort à faire, à moins qu'on ne revienne sur le cas de figure de 2019 sur la même question.

Quittons-nous sur cette pensée : « Il faut étudier la société par les hommes et les hommes par la société ». Ceux qui voudront traiter séparément la politique et la morale n'entendront jamais rien à aucune des deux. Bassé !